

Bulletin d'information municipal

# Lunery

et ses quartiers

Mai  
**20**  
**25**

## Informations horaires mairie et annexe

### Mairie :

02 48 23 14 20

lundi, mercredi, jeudi et vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h

mardi de 9h à 12h et de 15h à 18h

mardi et jeudi après-midi,  
seul le service de l'accueil  
sera accessible

### Annexe-Mairie :

02 48 68 91 95

lundi de 9h à 12h

lundi, mercredi et vendredi  
de 14h à 16h30

### Lunery et ses quartiers Le bulletin d'Information Municipal

Directeur de la publication :

**Maire de Lunery**

Place Jacques Georges - 18400 Lunery  
02 48 23 14 20  
mairie@lunery.fr

Mise en page :

**Ernesto Teixeira**

Impression :

**Imprimerie Renaudon**  
36100 Issoudun

Dépôt légal :

Mai 2025 - 750 ex.



## SOMMAIRE

<b>Vie des écoles</b> .....	<b>2</b>
- Manifestation école	
<b>Vie communale</b> .....	<b>3</b>
- Modernisation de l'éclairage public	
- Les courbes électriques pour l'éclairage public	
- Diagnostic Commune	
- Travaux de voirie : sécurité et confort	
- Service d'autopartage	
- Jeux de société	
- Cinéma plein air	
- Une médiathèque municipale inventive ?	
- Subventions communales	
- Budget primitif 2025	
- Incivilités sur la commune	
<b>Assos et solidarité</b> .....	<b>10</b>
- Inscription au Registre des personnes vulnérables de la commune	
- Qu'est-ce qu'un CCAS ?	
- Bilan CCAS 2024	
- À vos agendas !	
- Club de gym seniors	
- Jeux d'été à Lunery	
- Loisirs et Culture	
- Gymnastique à Lunery : une saison qui démarre fort !	
- L'académie SARC de Saint-Florent-sur-Cher	
<b>Autres informations</b> .....	<b>14</b>
<b>Informations pratiques</b> .....	<b>15</b>

## LE MOT DE L'ÉLU



Chères Lunéroises, chers Lunérois,

Depuis peu, j'ai la chance d'occuper la fonction de conseiller municipal délégué aux travaux, à l'urbanisme et à la sécurité routière. Dans un village de 1 500 habitants comme le nôtre, chaque projet, même modeste, compte. Mon objectif est

simple : contribuer à un village plus agréable, plus sûr, et mieux adapté aux besoins de chacun.

Mon rôle consiste à suivre les projets de travaux, accompagner les évolutions liées à l'urbanisme, veiller à l'entretien des voiries et équipements publics, et agir pour une circulation plus sécurisée.

Parmi les chantiers en cours ou prévus pour 2025 :

L'installation de ralentisseurs dans certaines zones du village, afin de limiter la vitesse et renforcer la sécurité routière.

La réfection de la voirie de deux rues à Rosières, pour améliorer l'état des routes et le confort des riverains.

La poursuite de la rénovation de l'éclairage public, avec le remplacement progressif des points lumineux par des solutions LED plus efficaces, plus économes et respectueuses de l'environnement.

Le début d'un programme de rénovation énergétique des bâtiments communaux, qui commencera par la modernisation des éclairages intérieurs.

Ces projets s'inscrivent dans une volonté d'entretenir et de faire évoluer notre cadre de vie, tout en gardant à l'esprit les enjeux de sécurité, d'économie d'énergie et de respect de l'environnement.

### Romain SCULFORT

*Conseiller municipal*

*Délégué aux « Travaux, urbanisme et sécurité routière »*

## VIE DES ÉCOLES

### Manifestation école



Une mobilisation contre la fermeture de classe au Groupe Scolaire René Mariat de Rosières s'est tenue ce vendredi 7 mars 2025 devant l'école.

Plus de 80 personnes se sont rassemblées pour protester contre cette suppression de classe. Parmi elles, notre député Nicolas Sansu, le vice-président de notre région Philippe Fournié, la conseillère départementale et maire de Saint-Florent-sur-Cher Marie-Line Cirre ainsi que le président de FerCher et maire de Plou Fabrice Chabance.

De nombreux maires et adjoints étaient également présents, à l'image de Civray, Mareuil, Primelles Villeneuve, Lapan et bien sûr Lunery ainsi que Patrick Picard, président des DDEN du Cher et que de nombreux parents et grands-parents d'élèves.

Sylvain Joly, Maire de Lunery, a ouvert la série de discours suivi de Pierre-Olivier Pater, représentant des parents d'élèves, Nicolas Sansu et Patrick Picard qui a clos la prise de parole.

Une pétition de plus de deux cents signatures a été déposée à l'Inspection Académique par la suite.

Malgré la gravité du sujet, ce rassemblement s'est déroulé dans une ambiance solennelle et bon enfant, témoignant de la solidarité et de la détermination de tous face une fermeture dont on peine à comprendre la logique.

À la rentrée de septembre 2025, l'école élémentaire René Mariat ne comptera plus que quatre classes au lieu de cinq précédemment et l'école maternelle Gérard Jamet conservera ses trois classes.

## Agrandissement de la cour de la garderie périscolaire

À la demande de Sophie Ferragu, agent communal en charge de la garderie scolaire du Groupe Scolaire René Mariat de Rosières, le service technique de notre commune et M. Nicolas MICHEL, paysagiste, ont agrandi l'espace de jeu de la garderie scolaire qui devenait trop petit quant au nombre d'enfants accueillis.

La clôture du terrain de jeu a été démontée et remplacée par une extension à l'arrière de celui-ci.

Un grand merci au service technique pour cette réalisation !



## En attendant le départ...

Chaque semaine, les CM1 et CM2 marchent dans Rosières afin de s'entraîner à se déplacer en groupe pour notre séjour à Paris.

Nous en profitons pour remercier les Mairies de Lunery, Lapan et Primelles, La Récré lunéroise et le Comité des fêtes de Rosières pour leurs subventions. Nous remercions aussi tous ceux qui ont participé de près ou de loin (commerçants, familles, etc) à notre tombola et notre vente. Cela nous permet de financer une grande partie de ce voyage qui aura lieu les 15 et 16 mai prochains.

## Plantation



Dans la cour de récréation, nous avons planté deux arbres avec Didier Pautelune, agent communal. Il y a un cerisier et un érable platane.

## Les CM2 font classe dehors

Après avoir visité deux sites, nous avons voté pour choisir l'Aire Terrestre Éducative. Nous sommes accompagnés de Guillaume Nioncel qui est notre guide biodiversité.

Nous avons envoyé un email à Monsieur le Maire pour l'informer de notre projet et lui demander l'autorisation d'accès au site que nous avons retenu. Depuis qu'il a accepté, avec Guillaume, nous allons sur l'ATE pour observer les traces et indices d'animaux, les escargots et nous avons étudié les vers de terre. La biodiversité est intéressante et surprenante. Dehors, on apprend en s'amusant.



## Inscriptions à l'école

Les inscriptions à l'école maternelle Gérard Jamet sont actuellement de 20 élèves en petite section.

À la rentrée de septembre 2025, nous pouvons compter sur un effectif de 59 élèves répartis comme suit :

- PS : 20 élèves
- MS : 14 élèves
- GS : 25 élèves

Ces effectifs peuvent être modifiés de par le fait de nouvelles inscriptions ou de déménagements de certaines familles.

En ce qui concerne l'école élémentaire, les effectifs comptabilisés à ce jour sont de :

- CP : 19 élèves
- CE1 : 23 élèves
- CE2 : 18 élèves
- CM1 : 21 élèves
- CM2 : 23 élèves

Soit 104 élèves en tenant compte de la réinscription de 12 enfants du voyage radiés à ce jour.

Nous vous rappelons qu'un poste d'enseignant a été supprimé à la rentrée scolaire prochaine par l'Inspection Académique malgré notre désaccord formel et que c'est aux enseignants de réorganiser l'ensemble des classes.

## VIE COMMUNALE

### Modernisation de l'éclairage public : un engagement fort pour la commune

Depuis plusieurs années, la municipalité de Lunery s'est engagée activement dans un vaste programme de rénovation de l'éclairage public, avec un double objectif : réduire les coûts de fonctionnement tout en améliorant le service rendu aux habitants.

#### Un matériel vétuste, parfois digne d'un autre temps :

Lorsque nous avons lancé ce chantier, nous avons découvert que certaines armoires de commande nécessitaient encore... un Minitel pour être programmées ! Ce seul fait illustre à quel point notre éclairage public avait besoin d'être modernisé. Avec des équipements obsolètes et des pannes récurrentes, il devenait impératif d'agir pour assurer un éclairage fiable et performant.

#### Une modernisation progressive et réfléchie

Plutôt que d'intervenir de manière dispersée, nous avons fait le choix d'une rénovation progressive et méthodique :

- Première étape : modernisation des écarts, hameaux et lieux-dits, où les installations étaient les plus vétustes et les habitants les plus isolés.
- Deuxième étape : rénovation complète de Chanteloup, avec 2 armoires de commande remplacées et 43 lanternes modernisées.
- Troisième étape : priorisation de la ligne du centre de secours de Lunery, pour garantir aux sapeurs-pompiers volontaires un environnement sécurisé lors des interventions nocturnes. Ici, 1 armoire de commande et 21 ensembles lumineux ont été remplacés.

#### À ce jour, nous avons déjà rénové :

- 13 armoires de commande, dont certaines fonctionnaient encore avec un Minitel,
- Près de 140 points lumineux remplacés par des éclairages LED,
- Un investissement total de 151 103 €, subventionné à 70 % par le SDE18.

#### Un éclairage moderne et économe :

Désormais, sur les zones rénovées, l'éclairage ne s'éteint plus totalement la nuit : au lieu d'une coupure entre 22h30 et 06h00, l'intensité lumineuse est abaissée à 20 %. Ce système présente plusieurs avantages :

- Sécurité accrue, en évitant les rues plongées dans le noir.
- Économie d'énergie, avec une consommation bien inférieure aux anciens candélabres.
- Durée de vie prolongée des équipements, grâce à un usage plus intelligent.

Grâce à cette modernisation, un éclairage allumé de 18h00 à 08h00 dans ces nouvelles conditions consomme autant d'énergie que les anciens systèmes en seulement 2h30 de fonctionnement.

#### Un chantier d'envergure qui se poursuivra plusieurs années :

Il reste encore 10 armoires de commande à remettre à niveau et 340 lanternes à remplacer. En 2025, nous finaliserons la mise à niveau des luminaires liés à l'armoire rénovée cette année. Si le budget le permet, nous entamerons également la modernisation de Rosières.

Par la suite, et en fonction des capacités budgétaires de la commune, les bourgs de Lunery et de Rosières seront progressivement rénovés. Cependant, vu l'ampleur du chantier et le retard accumulé au fil des années, cela prendra plusieurs années avant que tout l'éclairage public soit modernisé. D'ici là, certains équipements vieillissants peuvent encore connaître des dysfonctionnements aléatoires.

#### Un engagement pour l'avenir :

La Municipalité de Lunery veille rigoureusement à la bonne gestion des finances publiques, en optimisant chaque investissement pour garantir un éclairage plus performant, plus économique et plus durable.

Grâce à cette politique assumée de modernisation, nous avançons vers un espace public plus sûr et plus agréable pour tous, tout en maîtrisant nos dépenses énergétiques.

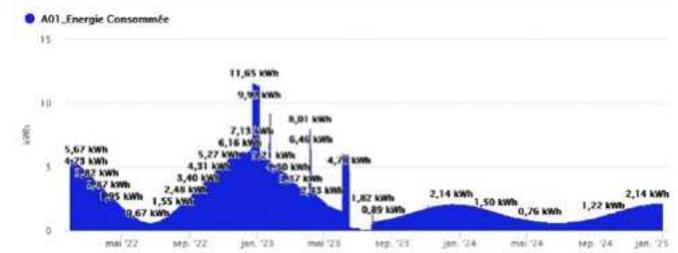
### Les courbes électriques pour l'éclairage public

Nous avons voulu vous indiquer les bienfaits de la rénovation de l'éclairage public sur notre commune. Outre que le remplacement des anciens luminaires par des LED est subventionné à 70 % par le SDE 18, on remarque sur les graphiques ci-dessous des économies significatives des consommations.

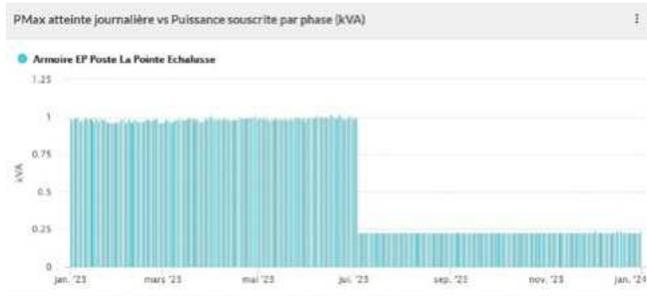
**Premier graphique :** celui-ci indique l'abaissement nocturne des luminaires; on identifie clairement la baisse de consommation électrique durant la nuit.



**Deuxième graphique :** à gauche l'énergie consommée avant les travaux, à droite la consommation après travaux. On constate sur une longue période que la courbe de la consommation électrique s'aplatit depuis la rénovation de cette zone. Sur la période « été », la consommation est sensiblement identique sauf que l'on maintient allumé toute la nuit en éco contre quelques minutes auparavant.



**Troisième graphique :** la puissance électrique maximale demandée sur cette même zone est divisée par quatre après travaux.



## Diagnostic Commune

L'équipe municipale a décidé de lancer une démarche d'auto-diagnostic sur notre commune. Celle-ci nous permettra de préparer la revitalisation des centres-bourgs.

Vos élus ont formé un groupe de travail afin de permettre de dresser un tableau des caractéristiques de notre commune. Il nous faudra faire un état des lieux, revisiter et redécouvrir nos bourgs, déterminer nos atouts, nos faiblesses et définir des objectifs et y répondre par des actions concrètes.

En s'associant avec la population, nous échangerons et coconstruirons ce projet communal avec vous. Cette revitalisation que nous avons initiée correspondra certainement à vos attentes puisque vous serez les éléments moteurs de celle-ci. Nous renforcerons nos liens avec vous, nos acteurs économiques et associatifs.

Ce plan guide nous est proposé par un agent de la Direction Des Territoires de la Préfecture, il est gratuit et permet à vos élus de monter en compétence et en connaissance grâce également à votre concours.

Nous nous y sommes penchés début 2025 et nous y travaillons régulièrement. Nous nous rencontrerons lors de nos visites sur le terrain et dresserons un bilan et nos perspectives en cette fin d'année 2025.

## Travaux de voirie : sécurité et confort au programme

Dans le cadre de son plan d'amélioration de la sécurité routière, la Commune de Lunery va faire réaliser plusieurs travaux sur différents secteurs de la commune.

### Des ralentisseurs aux entrées de village pour un coût de 20 352,00 € TTC

Afin de réduire la vitesse des véhicules et sécuriser les abords des hameaux, des ralentisseurs de type coussins berlinois seront installés à plusieurs emplacements stratégiques, Route de Rosières (Lunery) et Route de Bourges (Chanteloup) et les dispositifs existants seront remplacés à L'Échalusse.

Ces aménagements permettent un ralentissement efficace tout en préservant le passage des bus, poids lourds, engins agricoles et véhicules de secours.

### Réfection de chaussée sur deux avenues pour un coût de 39 783,60 € TTC

La société Colas interviendra également pour la réfection des bandes de roulement sur l'avenue des Marronniers et l'avenue Albert Dumez. L'objectif est d'améliorer le confort de circulation, la sécurité et la longévité de ces voiries.

Un engagement pour le bien-être des administrés

Ces travaux, prévus dans les prochaines semaines, s'inscrivent dans une volonté constante de la municipalité d'assurer des conditions de circulation sûres et agréables pour l'ensemble des habitants.

### Travaux d'étanchéité au gymnase de Chanteloup pour un coût de 858,60 € TTC

Des travaux ont été réalisés sur le toit du gymnase de Chanteloup afin de remédier à des infiltrations d'eau. Un joint d'étanchéité a été posé sur les skydômes et une seconde étanchéité a été appliquée dans le chéneau, au niveau des moignons, zones susceptibles d'être à l'origine des fuites. Le chéneau a également été nettoyé pour améliorer l'écoulement de l'eau et prévenir de nouvelles infiltrations.

Ces travaux d'entretien, bien que discrets, sont essentiels pour garantir la pérennité des équipements communaux et assurer la sécurité des usagers.

## Sécurisation de l'aire de jeux pour enfants à Rosières pour un coût de 1 939,72 € TTC

Dans le cadre de notre engagement pour la sécurité et le bien-être de tous les habitants, et plus particulièrement des plus jeunes, la municipalité a récemment entrepris des travaux d'aménagement devant l'aire de jeux pour enfants située à Rosières.

Une clôture a été installée afin de délimiter clairement l'espace dédié aux jeux et de renforcer la sécurité des enfants qui le fréquentent. Cette initiative répond à une double volonté : offrir un cadre plus sécurisé pour les familles, tout en prévenant les risques liés à la proximité de la voirie.

Cette action s'inscrit dans notre volonté continue d'améliorer la sécurité et le cadre de vie de nos habitants.



**Signature  
d'une convention  
avec la MANB 18**

Une convention d'objectifs entre la Mairie de Lunery et l'association Manufacture des Arts Numériques de Bourges (MANB 18) a été signée entre la commune et l'association pour conserver la mémoire industrielle des usines de Rosières.

Ce projet consiste à recueillir la parole des habitants du territoire et de réaliser des œuvres artistiques, en particulier sonores et visuelles.

La Mairie de Lunery a décidé d'apporter son soutien à ce projet au regard de l'intérêt communautaire de celui-ci et de conserver cette mémoire industrielle de Rosières qui nous est chère.

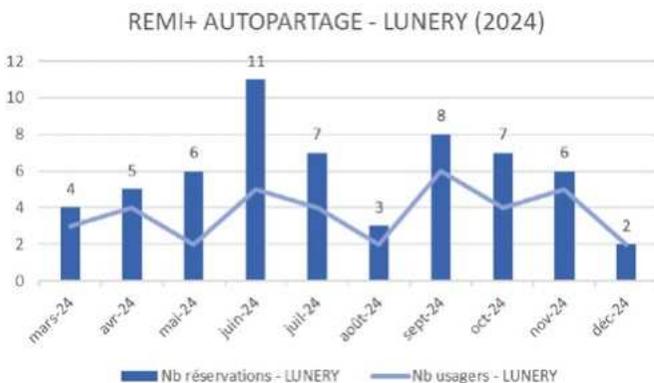
Des portraits d'habitants seront réalisés dans leur intérieur ou leur quartier. Certains lieux emblématiques du territoire seront immortalisés à travers le regard des habitants. Des balades sonores et visuelles et une exposition mobile sortiront entre autres de ces rencontres.

## VIE COMMUNALE

### Service d'autopartage

Pour répondre aux besoins de mobilité dans les territoires ruraux, un nouveau service est proposé depuis mars 2024 à Lunery. Un véhicule en libre-service, pratique et abordable, utilisable de manière occasionnelle, sur une journée (soit 12h consécutives) pour 12€ ou une demi-journée pour 6€. La Renault Zoé, qui a une autonomie de 350 km, est disponible sur réservation. L'inscription se fait gratuitement sur [remiautopartage.clem.mobi](https://remiautopartage.clem.mobi) ou sur application à télécharger sur smartphone. Après avoir créé un compte usager, il suffit d'envoyer votre permis de conduire valide, un justificatif de domicile, de remplir vos coordonnées bancaires via le processus sécurisé. Votre compte sera valide au bout de 48h. Il suffira de réserver, jusqu'à 1 mois à l'avance, le jour et la plage horaire souhaités. Une heure avant le début de la réservation, l'utilisateur reçoit par mail et/ou sms, un code qui servira à déverrouiller le boîtier contenant la clé du véhicule ou le badge d'activation du véhicule. Pour restituer la Renault Zoé, stationnez-la sur sa place de départ réservée, se trouvant sur le parking derrière la salle des fêtes de Lunery.

Voici un graphique qui montre l'évolution cumulée des réservations sur notre commune :



### Jeux de société



Lors de la semaine bien vieillir à Lunery, un après-midi jeux de société avait été proposé. Des habitants ont exprimé auprès des élus la volonté de renouveler ce moment agréable.

La municipalité a entendu et réalisé ce souhait. En partenariat avec les administrés lunérois, le mercredi 5 février 2025, la salle des fêtes de Lunery a accueilli le premier après-midi de jeux de société.

Des jeux de cartes ont pu être découverts par certains, pendant que d'autres se divertissaient avec des jeux de stratégie.



### Cinéma plein air

La Municipalité et la Médiathèque de Lunery organisent gratuitement le mardi 26 août 2025 dans le parc de Lunery un pique-nique participatif, à partir de 18h30, suivi, à 21h30, d'un film projeté en plein air sur un écran géant par le Cinéma Rural Itinérant au théâtre de verdure. Chacun pourra partager les entrées, plats, fromages ou desserts qu'il apportera. La Municipalité offrira un pot de bienvenue. Ensuite, les spectateurs s'installeront devant l'écran, où des chaises seront mises à disposition. Deux projectionnistes seront aux commandes pour nous offrir un film inoubliable de Chris Sanders : « L'appel de la forêt ». La paisible vie domestique de Buck, un chien au grand cœur, bascule lorsqu'il est brusquement arraché à sa maison en Californie et se retrouve enrôlé comme chien de traîneau dans les étendues sauvages du Yukon canadien pendant la ruée vers l'or des années 1890. Buck va devoir s'adapter et lutter pour survivre, jusqu'à finalement trouver sa véritable place dans le monde en devenant son propre maître... Nous vous attendons nombreux pour passer une soirée chaleureuse.

Petits et grands ont pu découvrir les jeux prêtés par la Médiathèque de Lunery, ainsi que des jeux en bois, prêtés par l'association La Récré Lunéroise.

Pour le goûter, la commune a offert des crêpes et jus de fruit, afin de reprendre des forces pour continuer cet après-midi convivial animé de jeux, joie et bonne humeur.

Nous vous proposons de venir nous rejoindre pour jouer ensemble gratuitement, vendredi 9 mai 2025 cette fois-ci à partir de 19h. Pour plus de fun et de convivialité, possibilité de commander des pizzas sur place (à vos frais).

À vos agendas ! n'oubliez pas de noter les prochaines dates :

- le **vendredi 26 septembre à partir de 19h** avec restauration sur le pouce sur place (à vos frais),
- le **mercredi 15 octobre de 14h à 17h30** crêpes et gâteaux offerts par la municipalité.

## BIBLIOTHÈQUE

### Une Médiathèque Municipale inventive ?

La nouvelle médiathèque a été pensée comme un lieu de vie et d'échange, où la connaissance peut être multiple et non limitée, ouverte sur d'autres disciplines et cultures.

Elle offre un espace lumineux et ouvert : espace documentaire, espace jeunesse, espace jeux, espace d'informations, de consultation et de détente. Possibilité de mise en place d'ateliers divers, avec une salle attenante, permettant d'étendre les activités.

Le but est de créer du lien, être à l'écoute (répondre aux besoins comme ils arrivent), partager et apprendre.

Nous souhaitons une médiathèque inventive et laisser ainsi aux habitants une place importante de ses usages. Nous sommes là pour ouvrir des portes, mais ensuite les habitants peuvent proposer leur savoir-faire et mener des activités en partageant leurs idées.

Nous voulons privilégier la relation humaine, vous laisser la possibilité de devenir acteur de votre médiathèque, de vous approprier les lieux et partager votre inventivité. Faire en sorte de ne plus être dans un système descendant, mais faire avec vous : se réunir, discuter et décider ensemble.

Vous avez sans doute des idées sur ce que vous aimeriez trouver comme animation, service ou loisir à partager au sein de votre commune. Alors si vous souhaitez participer à cette expérience et avez des propositions, n'hésitez pas à contacter la médiathèque au 02 48 23 22 01 ou [bibliotheque@lunery.fr](mailto:bibliotheque@lunery.fr), nous pourrions en discuter et peut-être innover ensemble.

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui contribuent déjà, pour une part, à la vie de la médiathèque en effectuant des dons de livres, laine, aiguilles à tricoter, jeux de société, jeux vidéo...

Pour voir les nouveautés dans votre médiathèque, n'hésitez pas à consulter le catalogue sur Médiathèque Lunery.

Nous sommes à la recherche de bénévoles motivés et passionnés pour nous aider à maintenir la vitalité de notre médiathèque.

### « Ville à joie »

Vendredi 20 juin 2025, Place Jacques Georges de 17h30 à 20h30 suivi d'un moment de convivialité

### Atelier Tricot : La ronde des cerceaux



En ce début de printemps, les tricoteuses ont eu pour ambition de « tisser des liens » avec la population.

Des dizaines de cerceaux entourés de laine et cordelettes, puis garnis de napperons, divers tissages, fanfreluches et perles, seront exposés dans le bourg de Lunery très prochainement.

En référence aux œuvres d'art circulaires de la Renaissance, ces « tondi » (tondo au singulier) tout en couleur, peuvent aussi être assimilés, à des capteurs de rêves (attrape-rêves) ou autres mandalas.

Nos créatrices se sont données à fond, avec patience et passion, pour réaliser ce projet, dans l'espoir de voir scintiller les yeux des lunérois... et d'éloigner les mauvais esprits !

Si vous souhaitez des renseignements concernant l'atelier tricot, vous pouvez contacter la médiathèque au 02 48 23 22 01 ou par mail à [bibliotheque@lunery.fr](mailto:bibliotheque@lunery.fr)

### Subventions communales

La municipalité a mis en place, depuis deux ans, un tableau à points pour attribuer équitablement ces subventions aux associations de la commune qui en font la demande. L'objectif de ce système a été de permettre aux élus d'expliquer de manière claire et intégrée le montant accordé.

Ce support prend en compte, entre autres, la mise à disposition des salles des fêtes et des locaux ainsi que les fluides et travaux engendrés. Le temps des agents techniques est également pris en compte. Notre commune est animée et dynamique grâce à l'implication des associations. Leurs manifestations sont donc également prises en considération de cette manière sur ce tableau. Des subventions exceptionnelles peuvent leur être accordées en complément, suivant leur projet.

- École élémentaire : **1485 €**
- École maternelle : **855 €**
- Gym Fitness : **400 €**
- ACPG/CATM : **300 €**
- Na zdrowie : **500 €**
- Les Amis de Rosières : **500 €**
- Musée de la fonderie : **300 €**
- Loisirs et culture : **500 €**
- Gym seniors : **300 €**
- Comité des fêtes de Rosières : **500 €**
- Syndicat de chasse de Lunery : **350 €**
- Tennis Club de Rosières : **650 €**
- Amicale des sapeurs-pompiers : **600 €**
- Comité des fêtes de Lunery : **550 €**
- Racing club de Lunery Rugby : **800 €**
- USLR Football : **940 €**
- Gymnastique Lunéroise : **600 €**
- La Récré Lunéroise : **500 €**
- Amicale du personnel : **300 €**

# VIE COMMUNALE

## BUDGET PRIMITIF 2025 COMMUNE DE LUNERY

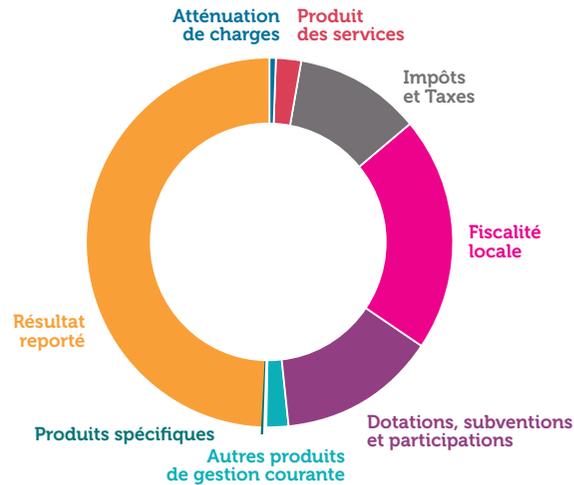
En 2025, les taux d'imposition prévus au budget primitif seront identiques à ceux de 2024 soit :

- Taxe foncière (bâti) : 36,67 %
- Taxe foncière (non bâti) : 42,10 %
- Cotisation foncière des entreprises : 23,79 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et d'autres meublés non affectés à l'habitation principale : 17,33 %



### Les recettes de fonctionnement

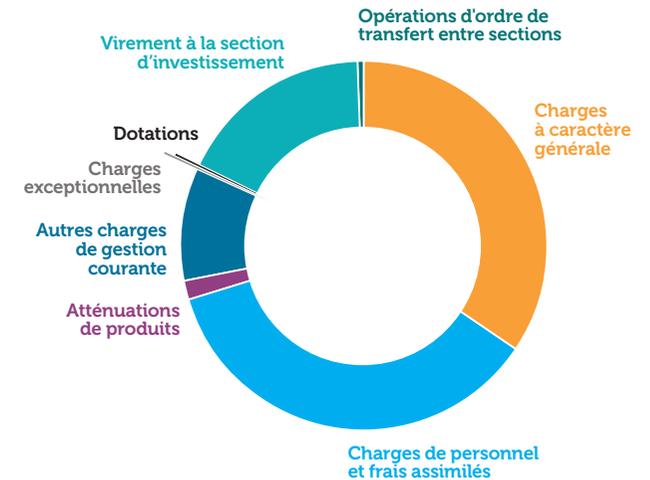
Les recettes totales de fonctionnement représentent **2 708 796 €** inscrits au budget primitif 2025.



Recettes de Fonctionnement		BP 2025
013	Atténuation de charges	22 000 €
070	Produit des services	55 900 €
073	Impôts et Taxes (sauf 731)	306 704 €
731	Fiscalité locale	552 409 €
074	Dotations, subventions et participations	379 003 €
075	Autres produits de gestion courante	50 072 €
Total des recettes de gestion des services		1 366 088 €
77	Produits spécifiques	480 €
Total des recettes réelles		1 366 568 €
002	Résultat reporté – Excédent de fonctionnement antérieur	1 342 227 €
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 708 796 €</b>

### Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses totales de fonctionnement représentent **2 708 796 €** inscrits au budget primitif 2025.



Dépenses de Fonctionnement		BP 2025
011	Charges à caractère général	933 070 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	973 000 €
014	Atténuations de produits	45 000 €
065	Autres charges de gestion courante	270 226 €
068	Dotations aux amortissements et aux provisions	8 000 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 229 296 €
023	Virement à la section d'investissement	470 000 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 500 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		479 500 €
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 708 796 €</b>

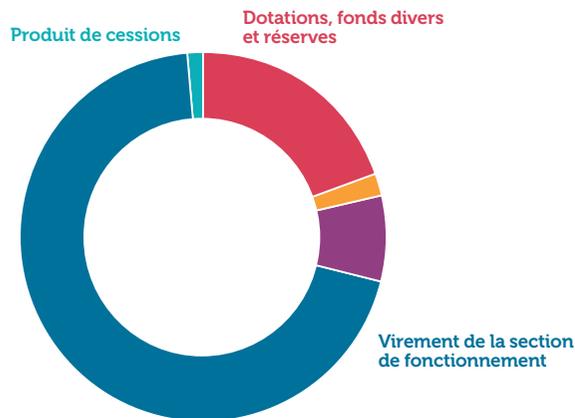
## Les principaux projets de l'année 2025 :

- Continuité du passage aux LED sur l'éclairage public : une partie supplémentaire du bourg de Lunery et début d'une partie sur Rosières.

- Renouvellement de la téléphonie et de la connectivité sur l'ensemble des bâtiments administratifs, écoles, médiathèque et salles des fêtes.

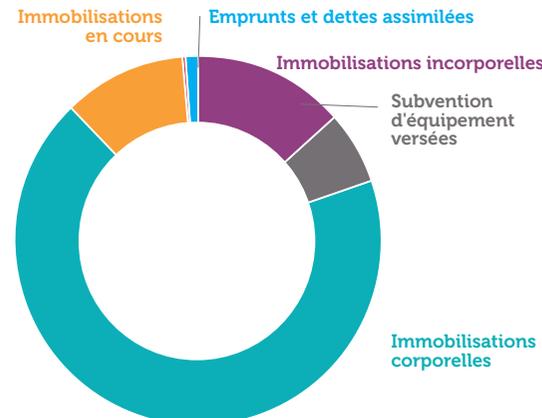
## Les recettes d'investissement

Les recettes totales d'investissement représentent **676 481 €** inscrits au budget primitif 2025.



## Les dépenses d'investissement

Les dépenses totales d'investissement représentent **676 481 €** inscrits au budget primitif 2025.



Recettes d'investissement		BP 2025
010	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	133 805 €
013	Subventions d'investissement (hors 138)	13 176 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000 €
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>183 805 €</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	470 000 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 500 €
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>479 500 €</b>
<b>Restes à réaliser 2024</b>		<b>0 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>676 481 €</b>

Dépenses d'investissement		BP 2025 (BP + RAR N-1)
020	Immobilisations incorporelles	75 000 €
204	Subventions d'équipement versées	35 000 €
021	Immobilisations corporelles	375 906 €
023	Immobilisations en cours	60 000 €
010	Dotations, fonds divers et réserves	1 200 €
016	Emprunts et dettes assimilées	5 000 €
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>552 106 €</b>
<b>Restes à réaliser 2024</b>		<b>70 100 €</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé</b>		<b>54 275 €</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>676 481 €</b>



## Incivilités sur la commune

Il est important de dire la vérité, d'écrire et de voir : la diffusion de l'image ci-dessous est une réalité, sans vouloir alarmer la population lunéroise.

Toutes les municipalités sont confrontées à ces comportements inacceptables. Cependant, il est crucial de se rappeler qu'ils entraînent des dépenses et qu'ils ont un impact sur le budget de la commune. Dans un contexte où les besoins des citoyens évoluent constamment, la gestion du budget communal s'avère cruciale pour le développement et le bien-être de la communauté. Chaque année, les élus se réunissent pour établir un budget qui reflète les priorités locales tout en répondant aux exigences légales et réglementaires.

Du matériel public détérioré, les agents communaux ont eu la surprise de retrouver au sol le tout nouveau grillage installé 3 semaines avant, à l'aire de jeux de Rosières. Cette clôture avait été installée pour la sécurité des enfants car l'aire de jeux se trouve proche de la route. Une sécurité détruite qui a coûté 1 939 euros.

Les dépôts sauvages d'ordures et de déchets de toutes sortes sont constatés sur la commune. Ces incivilités portent atteinte à la salubrité, à l'environnement et représente un coût pour la commune. Le nettoyage et les travaux de retrait sont effectués par le personnel des services techniques. Alors que l'on ne cesse de parler d'écologie et de protection de l'environnement, la question des déchets qui polluent nos rues et forêts revient régulièrement. Nous sommes très mécontents contre ces gens incapables d'aller à la déchetterie aux heures d'ouverture. Cela monopolise un tiers du temps de travail d'un agent du service technique, afin d'essayer de garder la commune propre. La Municipalité remercie les randonneurs et les chasseurs qui ramassent régulièrement les immondices lors de leur promenade ou action.

## ASSOS ET SOLIDARITE

### Inscription au Registre des personnes vulnérables de la commune

Depuis la canicule de l'été 2003, la loi impose aux maires d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées résidant à leur domicile, afin qu'elles puissent être contactées en cas d'alerte. L'inscription sur ce registre est volontaire et facultative.

Ce registre nominatif et confidentiel comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence.

Il permet aux personnes qui s'y sont inscrites, d'être contactées par les services publics en cas d'événement exceptionnel.

Ce registre peut également être communiqué au Préfet, à sa demande, lors du déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, en cas de déclenchement du plan communal de sauvegarde et dans le cadre de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile.

#### Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes de plus de 65 ans,
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- Les personnes handicapées,
- Les personnes vulnérables (isolées, sous traitement médical, femmes enceintes, ...).

#### Comment s'inscrire ?

- En venant retirer un formulaire d'inscription en mairie,
- Par l'intermédiaire d'un tiers, si la personne concernée ne peut pas se déplacer.



### Qu'est-ce qu'un CCAS ?



### Bilan CCAS 2024

Aide à la licence	Semaine bien vieillir	Bons d'achat alimentaire Noël/chocolats	Repas seniors	Animations repas seniors
Nbre de dossiers	Produits alimentaires	Nbre de Bons utilisés chez les commerçants	Nbre de convives	Spectacle Joël PASQUET
<b>34</b>	<b>151.97 €</b>	<b>689</b>	<b>52</b>	<b>600 €</b>
Montant global versé à 3 associations	Prestataires	Montant global versé aux commerçants	Montant	SACEM (Droits d'auteur)
<b>340 €</b> Gymnastique Lunéroise 280 € R.C Lunery 30 € Kick Boxing 30 €	<b>1 797.30 €</b>	<b>3 445 €</b>	<b>1 664 €</b>	<b>48.37 €</b>
		Achat des chocolats		
		<b>570 €</b>		
	<b>1 949.27 €</b>	<b>4 015 €</b>	<b>1 664 €</b>	<b>648.37 €</b>
			<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>8 276.64 €</b>

### À vos agendas !

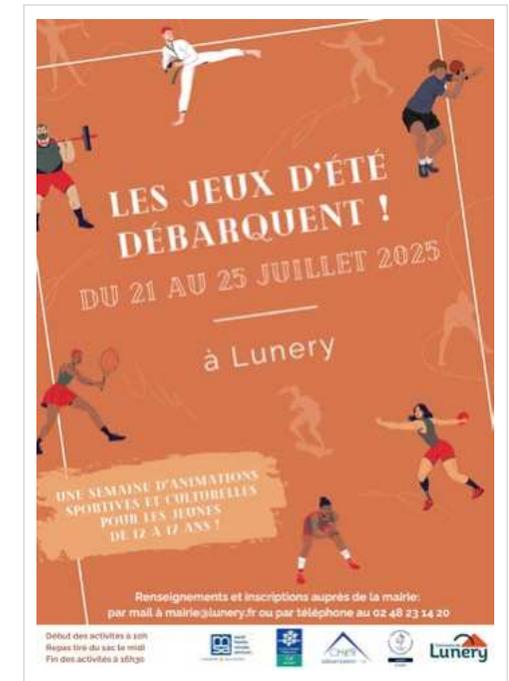
Pour des raisons de disponibilités d'un prestataire, le repas des anciens aura lieu le **dimanche 14 décembre 2025** midi et non le samedi 13 décembre 2025. Merci de votre compréhension !

### Jeux d'été à Lunery

Porté par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Lunery en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), le dispositif Jeux d'été en Berry sera déployé sur notre commune du 21 au 25 Juillet 2025.

Ce dispositif vise à proposer une animation sportive et culturelle de détente et de loisirs en direction des jeunes de 12 à 17 ans, vivant en milieu rural et ne partant pas en vacances. Cette semaine est financée partiellement par le Conseil Départemental, la MSA, la CAF du Cher et le CCAS de Lunery. Une participation financière de 15 euros pour la semaine sera demandée aux participants. Les jeunes seront encadrés par des éducateurs sportifs titulaires d'un diplôme d'état et d'une carte professionnelle. Les activités débuteront vers 10h et finiront à 16h30.

Renseignements et inscriptions auprès de la mairie avant le 9 juin 2025. Attention places limitées à 24 jeunes.



## Club de gym seniors



Dans sa douzième année d'existence, le club a gardé ses fidèles adhérents et a même vu ses effectifs en progression.

Chaque jeudi, à 15h15 nous accueillons Alison, jeune animatrice diplômée, qui a su trouver sa place dans un groupe ébranlé par la disparition de Fabienne en septembre dernier. L'ambiance est restée joyeuse, les cours adaptés, et nous travaillons l'équilibre, la mémoire, la souplesse, la coordination et le renforcement musculaire ; désormais, le tabata n'a plus de secrets pour nous et les rires vont de pair avec les exercices. C'est un bon moment de détente en ne perdant pas de vue notre objectif : rester en forme physiquement et moralement.

Il est possible de participer aux cours à n'importe quel moment de l'année et avant de s'y inscrire il est même conseillé de profiter de l'heure gratuite pour voir si on va franchir le pas.

Merci Alison de ta bienveillance et de ton professionnalisme !

Pour la fête du 14 juillet qui réunit cette année encore un grand nombre d'associations, le Club de Gym Seniors encadrera la traditionnelle randonnée pédestre à travers la campagne lunéroise. Départ groupé 9h30 pour environ 8 kms et pot offert par la municipalité à l'arrivée. C'est gratuit, c'est sympa, on y va en famille, mais attention il y a 2 heures de marche !

Le club vous dit « à bientôt » pour attaquer une nouvelle année de gym adaptée aux seniors. Les plus jeunes sont aussi les bienvenus.

**LUNERY**  
**7-8-9 JUIN 2025**  
 ENTRÉE LIBRE DE 14H30 À 19H  
 CENTRE GÉRARD PHILIPPE

28<sup>ème</sup>  
**RENCONTRE ARTISTIQUE**

**INVITÉS D'HONNEUR**

Thierry Gaurin  
 Sculpteur sur  
 livre

&

Alain Rondeleux  
 Peintre

IPNS

## Loisirs et Culture

Le samedi 8 mars, la soirée théâtre avec les Baladins a été un moment de détente comme chaque année. Maintenant, place à notre grosse manifestation de l'année avec la 28<sup>ème</sup> Rencontre Artistique au Centre Gérard Philippe, les 7, 8 et 9 juin 2025. Les invités d'honneur sont Thierry Gaurin, sculpteur sur livre, et Alain Rondeleux, peintre. Entrée gratuite. Venez découvrir les nombreux artistes peintres et artisans. Tout au long du week-end auront lieu différents ateliers. Le vernissage aura lieu le samedi 7 juin à 16h30. Et bien sûr, notre participation aux festivités du 14 juillet avec les peintres de rue est reconduite.



## ASSOS ET SOLIDARITE

### Gymnastique à Lunery : une saison qui démarre fort !

Soirée tartiflette : 140 convives, une ambiance au top !

Le club a lancé l'année avec sa traditionnelle soirée tartiflette... et on peut dire que ce fut un vrai succès ! Cent quarante personnes réunies autour d'un bon repas, de la musique, des danses et surtout, une super ambiance. Un grand merci à tous les participants, aux bénévoles, au Comité des fêtes de Lunery et à Elise « Les délices d'Elise » à Mareuil-sur-Arnon et « Le petit Frondeur » à Rosières, qui nous a encore régales. Rendez-vous l'année prochaine !

#### Compétitions : la saison est bien lancée

Comme chaque année, nos gymnastes lunéroises sont engagées en compétition, en individuel et en équipe. Et les résultats sont déjà au rendez-vous !

Chez les plus jeunes, trois équipes ont concouru le 2 mars et se classent :

- Fédéral B 7-9 ans : 5<sup>e</sup> sur 7
- Fédéral A 10 points 10-13 ans : 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> sur 12

Nous retrouverons ces jeunes gymnastes lors de l'étape régionale les 17 et 18 mai à Blois. Bonne chance à elles !

#### En équipe, les résultats sont prometteurs :

Emma Catel, Louise et Juliette Boissereau, Lola Bailly Muse et Manon Angonin ont brillé avec une 1<sup>ère</sup> place départementale et une 2<sup>e</sup> place régionale sur 20 équipes !

Prochaine étape : la qualification aux championnats de France, les 9, 10 et 11 mai à Châlons-en-Champagne.

#### Côté individuel, là aussi de belles performances :

- Emma Catel : 3<sup>e</sup> au championnat départemental, 31<sup>e</sup> en région,
- Manon Angonin : 4<sup>e</sup> au départemental, 18<sup>e</sup> en région,
- Lola Bailly Muse réalise un parcours exceptionnel en individuel. Elle enchaîne les performances et décroche trois titres : Championne départementale, Championne régionale, Championne du regroupement (Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire).

Grâce à ses résultats, Lola entre dans l'histoire du club : Elle est la première gymnaste de Lunery à se qualifier pour le Championnat de France individuel !

Rendez-vous à Oyonnax les 2, 3 et 4 mai pour encourager Lola, qui portera fièrement les couleurs du club !



## L'académie SARC de Saint-Florent-sur-Cher

Le SARC, Système d'Action Rapide de Contrôle, est un système de self-défense français, dont la mise en application est conforme aux codes modernes de la société française.

Le SARC n'est pas qu'un ensemble de techniques (par ailleurs très efficaces dans leur mise en application de défense personnelle) de percussions, de projections, de luxations et leurs amplifications par l'utilisation des Points de Pression... C'est un concept universel d'utilisation du corps dans un contexte par nature changeant, sans repères fixes, hormis le cadre législatif.

Une fois les principes intégrés, le corps, en union avec l'esprit, sera capable de s'adapter sans délai, les techniques propres à chaque situation jaillissant spontanément, guidées par la nécessité et conduites dans le strict cadre de la loi et des articles sur la légitime défense.

### Le système est présenté sous une forme complète :

- Pré-conflit : travail gestuel et verbal, afin d'éviter le conflit, repérage des lignes et des lieux de repli.
- Conflit : fuite (option largement envisageable), combat (durée moyenne : 5 secondes) par tous les moyens légaux, protection d'une tierce personne.
- Post-conflit : traitement d'urgence des blessures, alerte des autorités, gestion du traumatisme psychologique par l'intervention d'un professionnel.

### Pédagogie du SARC :

Le SARC travaille beaucoup sur le mouvement instinctif et le sens de l'improvisation. L'élève doit tout le temps sortir de son conformisme.

Le travail du premier geste est essentiel. Nous considérons qu'il n'y a pas de blocages, mais directement des contre-attaques. Ce premier mouvement est la base commune de tous les enchaînements et finalités qui sont différents selon le public visé : on accentuera le travail sur le dégagement et la fuite pour les civils, sur le contrôle de la personne pour les représentants de l'ordre.



Le SARC est, à contrario des styles figés se pratiquant à travers une seule et unique forme, un système évolutif se calant d'abord sur l'individu, ses capacités, ses besoins, ses envies. Il est, par la diversité de ses techniques - percussions, projections, luxations, utilisation des points de pression (Kyusho/Dim Mak) - accessible à tous et à toutes, à travers un projet personnalisé.

C'est le SARC qui s'adaptera à chacun, et non vous qui devrez vous adapter à un moule prédéterminé, qui ne vous correspondra jamais à 100 %.

### Importance du matériel :

Comme tous les systèmes basés sur la réalité, le SARC donne une part importante au matériel d'entraînement, qui doit être le plus possible ressemblant au matériel réel et à l'environnement. Ce qui fait la différence entre un entraînement sportif ou de loisirs et un entraînement « reality based » est l'adaptation aux terrains : pas de stabilité spatiale (introduction d'objets gênants sur la surface de travail), pas de stabilité temporelle, travail du regard périphérique, mises en situations réalistes avec une mise en œuvre de moyens importants.

Ce premier mouvement est la base commune de tous les enchaînements et finalités qui sont différentes selon le public visé : on accentuera le travail sur le dégagement et la fuite pour les civils, sur le contrôle de la personne pour les représentants de l'ordre.

Notre club a la particularité d'être membre de l'académie Paturel Défense urbaine. Robert Paturel est un grand champion de boxe française très reconnue dans le milieu de la self défense membre du raid pendant 20 ans négociateur et concepteur de la méthode tonfa.

L'académie Paturel est représentée par son expert Olivier Vignau, élève de Robert Paturel depuis 50 ans, et son élève, Marc Fournaux, instructeur boxe de rue et tonfa.

Site : <https://www.robertpaturel.com/>

Pour tout renseignement :

<https://www.academie-sarc-self-defense-urbaine.com/>

Olivier : 06 76 95 29 39 - [o.vignau@gmail.com](mailto:o.vignau@gmail.com)

Venez nous découvrir lors de la Semaine Bien vieillir 5<sup>e</sup> édition en octobre 2025.



## AUTRES INFORMATIONS

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Santé publique**  
France

### Pendant les fortes chaleurs

#### Protégez-vous

**RESTEZ AU FRAIS**  
chez soi ou dans un lieu rafraîchi

**BUVEZ DE L'EAU**  
sans attendre d'avoir soif

**Mouillez-vous le corps**

**Fermez les volets et fenêtres**

**Privilégiez les activités douces**

**Mangez frais et équilibré**

**Évitez l'alcool**

**Prenez des nouvelles des plus fragiles**

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66\* (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule

\*Service 15 réservé au 0605 20 20 20. Appel et service gratuits.  
\*Cannicule uniquement pour les départements de France métropolitaine.

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

Contre les **cambrjolages**,  
les **bons réflexes !**

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

**Vous vous absentez ?**  
Faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.  
Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Retrouvez tous les bons réflexes dans notre brochure et sur internet

[ministere.interieur](https://www.facebook.com/ministere.interieur)  
[@Place\\_Beauvau](https://www.instagram.com/Place_Beauvau)

**Gendarmerie nationale** **Police nationale**

## État-Civil

### NAISSANCES

- Liv TCHA,**  
le 1<sup>er</sup> octobre 2024
- Ada YANG,**  
le 10 novembre 2024
- Saulyne CHANTREFOUX,**  
le 17 janvier 2025
- Ilyan PERIOT,**  
le 31 janvier 2025
- Ambre PIGET FAGNON,**  
le 31 janvier 2025
- Lino GARGOWITZ,**  
le 11 février 2025
- Amina ATTALAH,**  
le 9 avril 2025

### PACS

- Melvine BERNARD et Manon THELLIEZ,**  
le 10 décembre 2024

### DÉCÈS

- Bruno BRUNET,**  
le 20 août 2024
- Fabienne BILLON,**  
le 13 septembre 2024
- Marc PAUTELUNE,**  
le 4 octobre 2024
- Régis PELLEGRIN,**  
le 31 décembre 2024
- Christian NAVET,**  
le 27 janvier 2025
- James DAUDU,**  
le 6 février 2025
- Chantal GRIFFON veuve FILLAUD,**  
le 9 avril 2025

## INFORMATIONS PRATIQUES

---

### Pharmacies de garde du 11 mai au 27 juillet 2025

*Sous réserve de modification*

**Résogardes : 32 37**

11 mai et 22 juin

**Pharmacie Desevaux** - 02 48 55 03 98  
22, av. du Général Leclerc - St-Florent-sur-Cher

18 mai et 20 juillet

**Pharmacie Mijoin** - 02 48 26 20 28  
55, Grande Rue - Chârost

25 mai

**Pharmacie Ceus Menard** - 02 48 55 00 50  
2, place Gustave Vinadelle - Dun-sur-Auron

29 mai et 15 juin

**Pharmacie Mitteau** - 02 48 25 64 98  
1, rue de la Vallée Caillon - Plaimpied-Givaudins

1<sup>er</sup> juin

**Pharmacie Javot** - 02 48 96 46 43  
72, av. du Général de Gaulle - Saint-Amand-Montrond

8 et 9 juin

**Pharmacie Goldaraz** - 02 48 60 64 49  
48, rue de la Chaussée - Châteauneuf-sur-Cher

29 juin et 6 juillet

**Pharmacie Chalons** - 02 48 64 71 10  
11, av. des Anciens Combattants - Trouy

13 et 14 juillet

**Pharmacie Padeloup** - 02 48 55 00 50  
6, av. Gabriel-Dordain - St-Florent-sur-Cher

27 juillet

**Pharmacie Antignac** - 02 48 55 00 16  
68, av. Gabriel-Dordain - St-Florent-sur-Cher

### Agence Postale Communale

**Lunery** - 02 48 23 14 27  
Du lundi au vendredi : 9h - 11h45

### Médiathèque Boris-Vian

02 48 23 22 01  
Lundi et mardi : 16h30 - 18h  
Mercredi : 14h - 16h  
Jeudi et vendredi : 16h30 - 18h

### Déchetterie de Rosières

Lundi et Vendredi : 9h15 - 12h et 13h45 - 17h30  
Samedi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

### Ramassage Déchets Ménagers – SICTOM

Mercredi matin

### Service des eaux et assainissement

**FerCher-Pays Florentais** - 02 48 23 14 52  
Nouveau numéro d'appel astreinte SAUR - 03 80 45 18 08

**Alerte Crue** - 08 25 15 02 85  
[www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)

### Urgence Gaz - 0800 47 33 33

### Marchés

**Marché de Lunery** - Mercredi matin, Place Jacques Georges

**Marché de Rosières** - Le 3<sup>ème</sup> dimanche du mois

### Social

#### Assistante Sociale - Laurence Crétier

En Mairie-Annexe de Rosières  
Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois au matin  
Sur rendez-vous à la Maison de la Solidarité  
De St-Florent-sur-Cher - 02 48 25 26 30

#### AMD - 02 48 55 16 39

Service de portage de repas à domicile

#### ADMR - 02 48 02 06 38

Association du Service à Domicile  
Permanence vendredi : 9 h 30 - 11 h 30  
Place de la République à St-Florent-sur-Cher

#### ADPAC - FACILAVIE - 02 48 23 06 70

Aide à domicile aux personnes âgées du Cher  
2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois  
Salle Roseville : 14 h -16 h

#### Sécurité Sociale

Pour rendez-vous 0820 904 180



**LUNERY**

**VENDREDI 16 MAI 2025 - 19H**

SALLE DES FÊTES GÉRARD PHILIPPE



# Soirée

## JEU DE SOCIÉTÉ

### PIZZA



**REJOIGNEZ-NOUS  
POUR UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ !**

Jeux de société, jeux en bois, jeux de cartes...

Adultes et enfants. À partir de 19h.  
Commande de pizza sur place  
Buvette

**GRATUIT**  
Ouvert à tous !



**Informations :**  
Organisé par des administrés  
Lunérois et la municipalité.  
02 48 23 14 20



# MATINÉE CITOYENNE

SAMEDI 28 JUIN 2025  
Désherbage participatif des  
cimetières de 9h à 11h15



Ouvert à tous, venez avec vos outils, à l'issue de cette matinée un verre de l'amitié vous sera offert par la municipalité de Lunery à la salle George Sand

Les personnes qui souhaitent participer à cette opération sont invitées à s'inscrire à la mairie au 02.48.23.14.20

